

COMPTE-RENDU et DELIBERATIONS

Membres présents votant :

André PUJOL, Patrick CABOS, Joël DUPUY, Robert ROUSSET, Jean-Claude DEDIEU, Pascal AUDABRAM, Jean-Claude DEGA, Jean-Marie BOINEAU, Jean-Louis BOULET, Bernard PUJOL, Stéphane MAILLAUD, René CLASTRES, Edmond BOINEAU, Richard MEYNARD.

Excusé : Jean-Marie MONREYSSE (arrivé en cours de séance)

Membres non votant :

Rachel MICHNA, Jean BONZOM.

Convocation du 03/06/2008

Jean-Claude DEGA ouvre la séance en distribuant les pochettes de la communauté de communes aux élus et en présentant le press-book préparé par Marco FERNANDES qui regroupe les informations générales sur la communauté de communes ainsi qu'une sélection d'articles depuis sa création.

Le compte-rendu du conseil du 25 avril 2008 est validé sans réserve.

DELIBERATIONS

Journée de solidarité en faveur des personnes âgées

Mme LESPINE indique qu'il est nécessaire de décider de la manière dont sera organisée la journée de solidarité en faveur des personnes âgées. Trois possibilités sont laissées au choix de l'employeur :

- Travailler un jour férié autre que le 1^{er} mai,
- Travailler un jour de RTT,
- Toute autre modalité permettant de travailler 7 h hormis une réduction des jours de congés annuels.

Etant donné que la plupart des salariés sont amenés à effectuer des heures complémentaires qui sont ensuite rattrapées sur le temps de travail habituel, il est proposé que chaque salarié ne récupère pas l'équivalent de 7 heures sur l'année pour un plein temps. Jean-Claude DEDIEU propose une autre solution qui consiste à ne rien faire par rapport au travail des salariés, étant donné que les cotisations sont d'office versées par l'employeur.

Cette proposition est retenue par le conseil communautaire qui estime que les salariés savent se rendre suffisamment disponibles en cas de besoin.

Jean-Claude DEGA évoque alors la possibilité de payer aux salariés les heures complémentaires au lieu de les rattraper. En effet, les postes sont à mi-temps et le fait de récupérer les heures peut parfois se faire ressentir fortement sur le temps de travail de la semaine. Il y a besoin d'une présence des salariés à VAL'COUSERANS. Jean-Claude DEDIEU propose de laisser le choix au personnel.

Il est convenu de laisser le choix à chacun des salariés mais de donner une date butoir tous les ans afin de ne pas accumuler trop d'heures complémentaires.

Validation du choix de la commission d'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre voirie 2008

L'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de la voirie 2008 a été publié le 9 mai 2008. La date limite de réception des plis était fixée au mardi 27 mai 2008 à 17 h. Quatre enveloppes sont arrivées dans les délais.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 juin 2008. L'ouverture des plis a donné les propositions suivantes :

- BETEM Ingénierie : 7 700 €HT,
- IDTEC : 6 210 €HT,
- BET LS Ingénierie : 8 125 €HT,
- SAUNIER : 4 000 €HT.

La commission d'appel d'offres propose de retenir l'offre de Saunier et Associés, économiquement la plus avantageuse. Cette société a travaillé pour la communauté de communes du Volvestre ariégeois qui en a été satisfaite.

⇒ **Le choix de la commission d'appel d'offre pour l'attribution de la maîtrise d'œuvre de la voirie 2008 est validé à l'unanimité.**

Subventions aux associations

- Autrefois le Couserans : les documents demandés ont été renvoyés. Une subvention de 500 € est proposée comme les autres années vu l'ampleur de la manifestation.
- Féria du rugby : les documents demandés ont été renvoyés. Une subvention de 500 € est proposée comme les autres années vu l'ampleur de la manifestation.
- Toutis per Saint Roch : L'association est en train de monter le dossier.
- Les amis du clocher de Noguès : Un dossier complet a été transmis à la communauté de communes. Le montant des travaux de consolidation du clocher s'élève à 7 700 €TTC. Il est demandé une subvention de 2 000 € afin de montrer aux services de l'Etat la volonté de restaurer ce patrimoine. René CLASTRES suggère que si on donne 2 000 € à cette association, il faudrait donner la même somme à Toutis per Saint Roch. Etant donné le budget alloué aux associations, il est proposé de donner 1 000 € à chacune de ces 2 associations. Pascal AUDABRAM demande qu'une copie du dossier lui soit transmise afin qu'il en fasse part au Pays du Couserans dont il est membre du bureau.
- Un kilo d'cirque : association organisant des spectacles, avec des personnes compétentes selon Pascal AUDABRAM. Bernard PUJOL fait remarquer que c'est typiquement une subvention de fonctionnement qui est demandée. Jean-Louis BOULET propose de faire comme pour l'école de musique : aide pour organiser un spectacle sur la communauté de communes. Leur demander leurs besoins (salle, chapiteau, ...).
- Ecole de musique : le spectacle organisé a été très apprécié et a attiré beaucoup plus de monde qu'espéré par les organisateurs. Il était a priori convenu de leur allouer 750 €

Subventions proposées :

- Ecole de musique : 750 € pour l'organisation du spectacle,
- Autrefois le Couserans : 500 €
- Féria du rugby : 500 €
- Amis du clocher de Noguès : 1 000 €

⇒ **Ces propositions sont votées à l'unanimité.**

Répartition de l'investissement pour le projet bibliothèques

Ce sujet doit avant tout être revu en bureau afin d'affiner les chiffres. Ce point est reporté au prochain conseil.

Compensation financière pour l'entretien de la voirie 2008

Jean-Claude DEGA rappelle ce qui avait été convenu précédemment : chaque commune fait comme d'habitude pour cette année et la facturation est assurée par VAL'COUSERANS. Le budget prévisionnel pour l'entretien de la voirie est de 20 000 € de dépenses pour 2008 mais aucune recette n'a été prévue. Cela se fera cette année par un fonds de concours en attendant le transfert d'impôt en relation avec la révision des statuts. Les dépenses prises en compte sont les dépenses d'épaveuse et de curage de fossés ; chaque commune versera à VAL'COUSERANS 50 % de la facture transmise.

⇒ **Cette proposition est votée à l'unanimité.**



Mise en place des différentes commissions

Quatre commissions sont à mettre en route. Pour chacune, il est demandé aux élus de donner des noms de personnes ayant émis la volonté d'en faire partie.

- Agriculture, forêt, environnement et cadre de vie : Joël DUPUY (Clermont), Aline DESCOUENS (Encourtiech), Alain COSTES (Alos), Jean BONZOM (Montégut).
- Social, sport, communication et animation : Jean-Marie MONREYSSE (Lescure), Robert ROUSSET (Clermont), Patrick CABOS (Alos); animateur : Marco FERNANDES.
- Tourisme, aménagement et culture : Rachel MICHNA (Erp), Stéphane MAILLAUD (Montégut), Pascal MAGNE (Alos), Pascal AUDABRAM (Encourtiech), Julien LIBERCE (Rivièrevert), Denis MIROUSE (Lescure).
- Finances : Stéphanie SUTRA (Montégut), Sandra PELLISSIER (Clermont), René CLASTRES (Montégut), Jean-Louis BOULET (Lescure), Claude GOUAZE (Encourtiech), Jean-Marie MONREYSSE (Lescure).

Les élus des communes sont invités à informer les personnes mentionnées afin d'avoir leur accord définitif pour appartenir aux commissions.

Rectification du taux de la taxe foncier non bâti

Lors du conseil communautaire du 11 avril 2008, la taxe foncière votée s'est révélée trop élevée par rapport aux autres taxes. La trésorerie a envoyé 2 propositions pour remédier à la situation : soit baisser le taux de 39,36 % (produit attendu : 123 008 €) à 39,33 % (produit attendu : 122 989 €) soit relever le taux des autres taxes (produit attendu : 123 040 €).

⇒ **Il est décidé à l'unanimité de baisser le taux de taxe foncière à 39,33 %.**

Pouvoir au Président pour l'achat du terrain à Clermont

Pour l'achat du terrain de Clermont qui servira à construire la bibliothèque, Anne-Marie BRU pense qu'il faut donner expressément le pouvoir au Président.

⇒ **Il est décidé à l'unanimité de donner le pouvoir à Jean-Claude DEGA pour signer l'acte d'achat du terrain de Clermont.**

Arrivée de Jean-Marie MONREYSSE

Subvention à l'école de Lescure

Jean-Louis BOULET fait part de la demande de la commune de Lescure qui souhaiterait une aide financière pour l'école de Lescure qui est la seule de la communauté de communes (environ 6 000 €). Cette aide pourrait se concrétiser plus particulièrement en une aide apportée à la création de la garderie scolaire pour la rentrée de septembre 2008. Celle-ci va permettre de conforter le maintien de l'école voire d'augmenter son activité à terme. L'existence d'une garderie scolaire est un critère très important au moment du choix de l'école pour les parents. Certains enfants scolarisés pour le moment à Saint-Girons faute de garderie seraient susceptibles de venir à Lescure.

Jean-Claude DEGA indique qu'il avait été évoqué que VAL'COUSERANS prenne en charge les frais d'écolage pour le compte des communes. Jean-Marie MONREYSSE répond que Lescure ne demande rien aux communes d'où sont originaires les enfants et ne donne rien non plus aux communes où sont scolarisés les enfants de Lescure, donc cette décision serait sans conséquence pour Lescure.

La garderie sera pour le moment organisée dans la cantine. Il y a pour projet d'acheter un Algéco pré équipé garderie scolaire. Cet équipement pourrait en partie être financé par VAL'COUSERANS. De cette manière, on resterait sur la logique de financer des projets et non du fonctionnement. Le coût de cet équipement sera transmis dès qu'il sera connu.

⇒ **Un accord de principe pour financer une partie du coût de la mise en place de la garderie scolaire est voté à l'unanimité.**

POINTS DIVERS :

Ariège Initiative

Lors de l'assemblée générale d'Ariège Initiative le 14 mai dernier (présence de René CLASTRES), un représentant du Pays d'Olmes a voulu se présenter pour être élu au conseil d'administration. A cette occasion, il a été indiqué que les intercommunalités n'étaient pas représentées dans le collège des collectivités. Les statuts laissent a priori 4 places vacantes, ce qui correspondrait à un représentant par Pays. Il a donc été proposé que les communautés de communes de chaque Pays élisent un représentant pour le conseil d'administration.

Si cela est envisageable avec les statuts actuels, les Pays désigneront un représentant chacun ; si ce n'est pas le cas, il y aura convocation d'une assemblée générale en vue de modifier les statuts en ce sens.

Restauration du lavoir de Bouch

Ce lavoir abreuvoir est à cheval sur les communes de Lescure et de Montesquieu-Avantès. Denis MIROUSE nous a fait parvenir un dossier complet sur son état actuel, son histoire ainsi que sur les possibilités de restauration. Rachel MICHNA indique qu'une demande de subvention pourrait être faite au Syndicat de préfiguration du PNR qui finance la rénovation du petit patrimoine. Cette demande serait effectuée par une des 2 communes qui serait maître d'ouvrage (se sont les communes qui adhèrent au PNR). Val'Couserans pourrait quant à elle déposer une demande de subvention auprès du conseil général et du conseil régional.

Il faut voir avec Denis MIROUSE comment il souhaiterait fonctionner (association, commune maître d'ouvrage, ...).

Que les communes n'hésitent pas à faire passer des demandes de subvention pour la restauration du petit patrimoine au PNR qui se charge de faire le dossier. Contact : Sophie SEJALON.

La commune de Montesquieu serait éventuellement d'accord pour rentrer à VAL'COUSERANS. Jean-Claude DEGA sera invité à un prochain conseil municipal pour présenter la communauté de communes. De même, il indique que Lacourt est d'accord pour intégrer VAL'COUSERANS.

Achat du DVD « Au fil de l'eau ... la vie »

Lors du dernier conseil communautaire, il avait été décidé que chaque commune achèterait un DVD « Au fil de l'eau ... la vie ! ». Pour des raisons pratiques, VAL'COUSERANS achètera les DVD et les fera parvenir aux communes.

Point vert et parcelle du Pont du Nert

Le Tour de France passera entre autres à Encourtiech et Rivèrenert le 16 juillet prochain. A cette occasion en particulier et plus généralement, il serait souhaitable que nos terrains soient présentables ! Il est décidé de faire débroussailler la parcelle du Pont du Nert par l'ISCRA et de la niveler ; Guy PERREU pourra se charger de cette partie en louant un engin.

Soirée conférence PNR et Phébus Ariège

Il nous est proposé d'organiser une soirée sur les économies d'énergie cet automne ou cet hiver, éventuellement de manière commune avec la communauté de communes de Saint-Girons. Il est décidé de faire cette conférence uniquement pour VAL'COUSERANS, ce qui laissera aux personnes une possibilité plus importante de prendre la parole. Les lieux à proposer sont la nouvelle salle de Lescure au complexe sportif et la salle d'Alos qui sera de nouveau disponible à partir de juillet.

Projet touristique Thual

Un couple de Français actuellement installé au Québec a un projet de site touristique. Ils nous ont contactés afin de voir si cela serait possible sur la communauté de communes. Ils seront en France fin juin début juillet et ont pris rendez-vous à VAL'COUSERANS le lundi 7 juillet 2008 à 14 h. Les maires ou élus intéressés par le projet (transmis par mail précédemment) seront les bienvenus.